

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

Procès-verbal n° 2019/04

Nombre de membres
- en exercice : 17
- présents : 9
- ayant pris part au vote : 13
- procurations : 4

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION

6 bis avenue des
Pyrénées
3 1 2 4 0

L'an deux mille dix-neuf et le 20 mai à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 14 mai, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M JOËL FEULLERAT, MME NADINE MAURIN, M. ANDRE DA PONTE, MME ISABELLE DIAZ, MME CHRISTIANE FARRUGIA, MME RENEE HUMEAU,

Etaient absents ayant donné procuration : M YVAN NAVARRO (Pouvoir donné à MME MONIQUE GUEDES), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), M. JEAN-PAUL MAUVEZIN (Pouvoir donné à M JOËL FEULLERAT), MME MONIQUE BEZOS (Pouvoir donné à MME CHRISTIANE FARRUGIA).

☎ 05.62.79.86.16

Séance du
20 mai 2019

Etaient absents excusés : M. MARC PERE, MME ELISABETH ATTELAN, MME MARIE BIRE, MME RAYMONDE CORBON,

Ordre du jour :

Informations de Madame la Vice-Présidente

1- Adoption du Procès-Verbal 2019-03 du Conseil d'Administration du CCAS du 4 avril 2019

2- Aides financières

Informations de Madame la Vice-Présidente

▪ **Séniors en Vacances** : 50 participants au séjour dans les Pyrénées orientales au Moulin de Sournia du 1^{er} au 8 juin 2019. Monsieur DA PONTE sera le référent sur site.

▪ **Séjour cirque** :

Sur 15 enfants inscrits, 13 sont partis, un enfant étant malade et un autre a fait une erreur sur la date de départ. 4 accompagnateurs ont supervisé le séjour. Très bon ressenti de

l'ensemble des participants, avec des super activités proposées sur place. Expérience à renouveler.

1. Adoption du Procès-Verbal n°2019-03 du Conseil d'Administration du CCAS du 4 avril 2019

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2019/03 rédigé suite à la séance du 4 avril 2019.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

D'adopter le Procès-Verbal N°2019/03 rédigé, suite à la séance du Conseil d'Administration du 4 avril 2019.

2. Aides financières

6 dossiers ont été présentés en séance. 5 dossiers ont bénéficié d'une aide financière pour un montant total de 2005.37 €. 1 dossier a été rejeté par manque d'information.

Ce montant est à prélever sur les crédits inscrits au budget 2019 du C.C.A.S. soit sur la section de fonctionnement, article 6561 pour les aides et secours, soit sur la section investissement, article 6562 pour les prêts.

La séance a été levée à 19 heures 10.


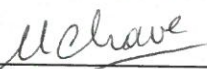

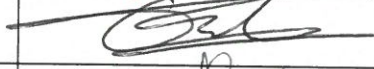
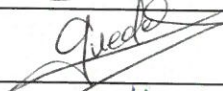

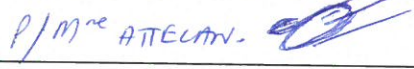


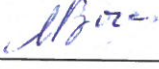

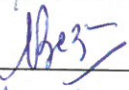
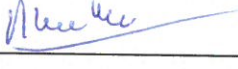
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Ont signé les membres présents,

*Pour copie conforme,
P/Le Président Marc PÉRE
La Vice-Présidente,
Isabelle GODEAS,*



Transmis-le
- Affiché le

Noms	Signatures
M. Marc PÉRE	
Mme Isabelle GODEAS	
M. Yvan NAVARRO	
Mme Michèle CHAVE	
Mme Nathalie SIMON LABRIC	
Mme Joël FEUILLERAT	
Mme Monique GUEDES	
Mme Nadine MAURIN	
MME Elisabeth ATTELAN	
M. Jean-Paul MAUVEZIN	
M. André DA PONTE	
Mme Marie BIRE	
Mme Renée HUMEAU	
Mme Monique BEZOS	
Mme Raymonde CORBON	
Mme Isabelle DIAZ	
Mme Christiane FARRUGIA	